

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIJOUTERIE LUNE D'ANGRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
NON LOIN DE ORCA DECO à l'entrée du parking du
marché de cocovico, au magasin n°104., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIJOUTERIE LUNE D'ANGRE »

Objet : Bijouterie Joaillerie, Vente achat de métaux précieux, Vente et achat pierres précieuses, Transformation et fabrication de bijoux, Import-export accessoires de bijouterie et d'horlogerie Maroquinerie, Commerce générale, Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
NON LOIN DE ORCA DECO à l'entrée du parking du marché de cocovico, au magasin n°104., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M SECK LUNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04830 du 03/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33888/GTCA/RC/2023 du 03/05/2023

